



ASSOCIATION POUR LA DEFENSE DES RIVERAINS ET L'ANIMATION DU QUARTIER DES HALLES

Régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 et du Décret du 16 août 1901

Siège social : 27, rue de la Ferronnerie 75001 PARIS

www.adraqh.fr

Déclarée en Préfecture sous le n° RNA W751106156

PROCES VERBAL DE L' ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 20 décembre
L'AN DEUX MILLE SEIZE
A 19.00 heures.

Les membres de l'A.D.R.A.Q.H se sont réunis en assemblée générale au P'tit Boulevard, 23, boulevard de Sébastopol 75001 Paris, sur convocation du Président.

Sont présents ou représentés 26 membres de l'association.

Monsieur le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement se tenir, délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour.

Monsieur le Président rappelle ensuite aux membres que l'ordre du jour de la présente assemblée générale est le suivant :

1/ Présentation du Bureau

2/ Rapport sur les actions du Bureau et de l'Association en 2016 :

- Relance de la pétition des riverains auprès de la Mairie de Paris pour obtenir réparation des préjudices subis par les riverains pendant cinq ans de travaux,
- Point sur le suivi de cette action et mesures nouvelles,
- Activités au sein du Comité de Suivi « Réaménagement des Halles », avant et après l'inauguration de la Canopée le 5 avril 2016,
- Analyse de l'échec de l'expérimentation du nouveau « quartier piéton »,
- Problèmes de voirie (entretien, propreté, futurs plans...),
- Point sur la sécurité dans nos quartiers et relations avec les forces de police (Commissariat du 1er, Préfecture de Police - manifestations régulières place Joachim du Bellay),
- Succès de nos vide-greniers (2).

3/ Projets nouveaux :

- Nouveau vide-grenier le samedi 13 mai 2017,

- Poursuite de l'étude de la création d'un site de ruches (problèmes d'autorisation),
- Création d'une lettre mensuelle, reprenant notre projet de « petit journal » sous l'autorité de notre nouveau responsable de la communication. Appel à bénévoles,
- Projets en étude et nouvelles propositions.

1/ Présentation du Bureau

Jacques CHAVONNET présente les deux nouveaux membres du bureau :

Jean-François Frier au poste de vice-président en charge de la communication

Emmanuel Duprat en charge du volet social

Tous deux sont des membres actifs du conseil de quartier des Halles à la mairie du 1^{er}.

2/ Rapport sur les actions du Bureau et de l'Association en 2016 :

- Relance de la pétition des riverains auprès de la Mairie de Paris pour obtenir réparation des préjudices subis par les riverains pendant cinq ans de travaux.

Rappel :

Pétition réalisée entre novembre et décembre 2014 qui a recueilli 562 signatures.

Il aura fallu 5 réunions avec différents collaborateurs de la Maire de Paris dont M. BAUDRIER, mails et relances téléphoniques, pour obtenir « royalement » une fin de non-recevoir par mail le 7 juillet 2015 adressé par Mme Allister, conseillère technique de M. Missika.

Nous avons adressé une relance individuelle de 80 riverains en lettre recommandée avec accusé de réception, aux frais de l'association, afin que la Mairie de Paris procède à un nouvel examen de la demande d'indemnisation. Aucune réponse de la Mairie de Paris à ces courriers.

- Point sur le suivi de cette action et mesures nouvelles,

Nous proposons de prendre conseil pour la suite à donner auprès d'une avocate, Maître Ariane Frier-Ferrare, avocate auprès de la Cour de Paris. L'estimation du coût est de 3 à 4000 €.

Ce projet soumis aux voix, est adopté à l'unanimité.

Sortie RATP place Marguerite de Navarre :

Les travaux ont encore pris du retard. Vraisemblablement cette sortie ne sera ouverte au public qu'en avril prochain.

Les riverains continuent à subir de graves nuisances sonores. C'est le seul endroit d'où les gravats de tout le chantier RATP peuvent être évacués.

Des demandes d'indemnisation auprès de la RATP vont être initiées (une demande est déjà en cours). Lors du chantier de la ligne METEOR, (semblable au présent chantier « Marguerite de Navarre », situé au même endroit) 4 commerçants avaient pu en bénéficier, malheureusement rien n'avait pu être obtenu pour les riverains.

Certains adhérents souhaitent qu'une demande soit faite pour les riverains en tentant une négociation à l'amiable et obtenir pourquoi pas une compensation sous la forme d'une mise à disposition de pass Navigo, par exemple.... ?

Nous interrogerons l'avocat sur la meilleure marche à suivre.

- Activités au sein du Comité de Suivi « Réaménagement des Halles », avant et après l'inauguration de la Canopée le 5 avril 2016

De nombreux dysfonctionnements subsistent depuis cette inauguration :

Pluie sous la canopée : un appel d'offres va être lancé pour travaux courant 2017

Présence de pigeons et autres volatiles sous la Canopée : le système sonore mis en place par l'église Sainte Eustache peut difficilement être adapté en l'état à ce type d'ouvrage. Le dossier est donc toujours à l'étude.

Cascade de la Canopée : SemPariSeine a indiqué avoir trouvé une solution pour limiter les embruns, les modifications techniques au niveau du bec verseur de la cascade seront réalisées sous peu.

Nous avons suggéré la mise en place de vitres plutôt que des barrières autour des emmarchements de la cascade pour limiter l'exposition des escaliers mécaniques aux projections d'eau.

Réverbération de la Canopée : les riverains de la rue Rambuteau subissent des nuisances (éblouissement et chaleur) liées à la réverbération du soleil sur le toit de la Canopée.

Une étude va être lancée, la liste des riverains concernée doit être fournie afin de réaliser un diagnostic.

- Analyse de l'échec de l'expérimentation du nouveau « quartier piéton »

De nombreux véhicules continuent de circuler et de stationner dans cette zone. Le nouvel essai de fonctionnement du quartier piéton est un échec après 3 mois d'essais (disques pour les véhicules de livraison et macarons autocollants pour les riverains) en raison notamment de l'absence de contrôles de police (ASP)

La ville de Paris en la personne de M. Najdovski rejette la responsabilité sur la Préfecture de police en charge de la verbalisation avec qui il doit prendre contact pour obtenir une réponse face à ce « manquement ». Réponse que nous connaissons c'est bien évidemment le manque d'effectifs.

A compter du 01.01.2018, c'est la mairie de Paris qui pourra verbaliser. Il y a donc de forte chance pour que la situation n'évolue guère en 2017.

La vidéo-verbalisation qui aurait pu pallier ce manque d'effectifs ne peut malheureusement pas être installée à l'entrée d'une zone piétonne pour un problème de réglementation (informations complémentaires demandées).

- Problèmes de voirie (entretien, propreté, futurs plans...),

Les range-vélos rue Lescot viennent juste d'être installés avec un retard de 5 mois.

Passage des Lingères

Comme déjà mentionné, le passage des Lingères n'a pas été pris en compte dans le projet d'aménagement du quartier des Halles. Ce point sera évoqué à nouveau lors de la prochaine réunion publique de 2017.

En tout état de cause, son aménagement avait été proposé dans le cadre du budget participatif. Projet qui n'a pas été retenu et que nous pouvons proposer à nouveau pour 2017 (date limite de remise des projets mi-février).

Voirie(s)

Les travaux d'aménagement des voiries de surface dont le budget a été fortement diminué se poursuivront jusqu'en 2019.

Le périmètre d'intervention comprend l'ensemble de la zone piétonne à l'exception des rues suivantes :

Prêcheurs, Cygne Berger entre la rue St Denis et le boul. Sébastopol, Innocents, Lombards, St Opportune et Ferronnerie.

Les revêtements seront en pavés et asphalte pour les rues principales et en asphalte pour les rues secondaires.

Place Joachim du Bellay

Les travaux réalisés par la SemPariSeine devraient débuter début mars et d'après ce qui a été dit, la surface doit être refaite à l'identique (à suivre).

A cette même date, démantèlement du local d'information. Les installations en sous-sol seront conservées.

Nous n'avons toujours pas de réponse de M. Missika sur la date de réfection de la fontaine dont le budget a déjà été voté (au plus tôt dans les 2 ans).

La prochaine réunion publique dont l'objet principal sera l'aménagement de la voirie se tiendra le 2 février au théâtre du Châtelet

- Point sur la sécurité dans nos quartiers et relations avec les forces de police (Commissariat du 1er, Préfecture de Police - manifestations régulières place Joachim du Bellay),

Des discussions sont actuellement en cours auxquelles nous participons activement, ce problème essentiel pour les riverains et perdurant depuis trop longtemps.

- Succès de nos vide-greniers (2).

Nous sommes satisfaits du résultat de ces deux manifestations. Nous avons eu le double d'inscriptions pour le vide-grenier de Septembre et les retours de la plupart des exposants ont été dans l'ensemble très positifs.

3/ Projets nouveaux :

- Nouveau vide-grenier le samedi 13 mai 2017.

Les modalités d'inscription feront l'objet d'une communication ultérieure. Les demandes d'emplacement pour les adhérents peuvent être faites auprès de Claude Philippe.

- Poursuite de l'étude de la création d'un site de ruches (problèmes d'autorisation)

Le projet n'est pas abandonné, nous sommes dans l'attente d'une autorisation.

- Création d'une lettre mensuelle, reprenant notre projet de « petit journal » sous l'autorité de notre nouveau responsable de la communication. Appel à bénévoles

En fait, il s'agira d'une lettre bimensuelle ayant pour titre « Les Hallebardes ». Les actions menées par notre association y seront, bien entendu, relatées mais elle se fera aussi l'écho des riverains sur la vie aux Halles.

Une large place sera faite sur la richesse et l'histoire du patrimoine du 1^{er} arrondissement.

Les adhérents peuvent participer activement au développement et au succès de cette publication en proposant des sujets et/ou articles en contactant par mail Jean-François Frier : jeanfrancois.frier@yahoo.fr

- Projets en étude et nouvelles propositions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et la Secrétaire Générale.

Le Président
Jacques CHAVONNET

la Secrétaire Générale
Claude PHILIPPE